

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 007-200039808-20250930-2025_09_006-DE

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 30 septembre 2025

Convocation du 24 septembre 2025

N° 2025_09_006

Objet : Finances – Fonds de concours en faveur de la commune de Chauzon

Le 30 septembre 2025 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à VALLON PONT D'ARC, salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS Nicole ARRIGHI, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Nadège ISSARTEL, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Marianne PAILLERON, Françoise PLANTEVIN, Maryse RABIER, Yves RIEU, , Carole VANESSE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Pascal RIEUBON (suppléant de Jean-Claude BACCONNIER)

Absente : Françoise HOFFMAN

Pouvoirs : Sylvie CHEYREZY à Luc PICHON, Denise GARCIA à Antoine ALBERTI, Louise LACOSTE à Monique MULARONI, Hervé OZIL à Marianne PAILLERON, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Vincent CERVINO

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 6 - nombre de suffrages exprimés : 38

Vote contre : pour : 38 abstention :

Jean-Yvon Mauduit, vice-Président aux Finances rappelle la demande formulée par la commune de Chauzon sollicitant une aide financière pour la réalisation des travaux d'aménagement du parking du boulodrome dans le cadre du reversement du FPIC par fonds de concours.

Considérant que ce projet contribue à l'amélioration des équipements communaux à vocation de loisirs et de convivialité, et s'inscrit dans les objectifs d'intérêt communautaire de soutien à l'attractivité des communes membres ;

Considérant que le montant de l'aide sollicitée s'élève à 8 751 €, conformément au dispositif précité ;

Le conseil communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5214-16 et L.5214-23-1 relatifs aux compétences des communautés de communes et aux fonds de concours versés aux communes membres ;

Décide d'approuver le versement d'un fonds de concours d'un montant de 8 751 € à la commune de Chauzon pour la réalisation des travaux du parking du boulodrome.

Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président

le Secrétaire de séance

Luc PICHON

Vincent CERVINO

